Document généré le 25 avr. 2024 17:22

Études littéraires africaines

« Une riposte, aussi belle soit-elle, n'efface pas une diatribe ! » : la migration du retour au Sahara occidental au prisme de la poésie politique sahraouie

Sébastien Boulay

Numéro 36, 2013

Littératures et migrations transafricaines

URI : https://id.erudit.org/iderudit/1026332ar
DOI : https://doi.org/10.7202/1026332ar

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Association pour l'Étude des Littératures africaines (APELA)

ISSN

0769-4563 (imprimé)
2270-0374 (numérique)

Découvrir la revue

Citer cet article

Boulay, S. (2013). « Une riposte, aussi belle soit-elle, n'efface pas une diatribe ! » : la migration du retour au Sahara occidental au prisme de la poésie politique sahraouie. *Études littéraires africaines*, (36), 17–32. https://doi.org/10.7202/1026332ar

Tous droits réservés © Association pour l'Étude des Littératures africaines (APELA), 2014

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

« UNE RIPOSTE, AUSSI BELLE SOIT-ELLE, N'EFFACE PAS UNE DIATRIBE ! » : LA MIGRATION DU RETOUR AU SAHARA OCCIDENTAL AU PRISME DE LA POÉSIE POLITIQUE SAHRAOUIE

Ce texte explore la façon dont certaines mobilités dans l'ouest du Sahara alimentent et revigorent une production littéraire engagée qui, outre son rôle initial de dissuasion ou de mobilisation, devient un lieu de confrontation d'opinions politiques divergentes. Dans le cadre d'une société nomade « assignée à résidence » depuis les années 1970, cette littérature brûlante semble particulièrement éclairante pour comprendre les enjeux individuels et collectifs actuels de la migration dans cette région, comme nous le verrons après avoir proposé quelques éléments de contextualisation.

Après plus de quinze années de guerre (1975-1991), le cessez-le-feu déclaré en 1991 entre l'État marocain et le Front Polisario partage le Sahara occidental en deux entités territoriales distinctes. Les deux tiers ouest, incluant le rivage atlantique et les principales villes de la région, sont occupés par les forces royales marocaines et se signalent par un développement économique et urbain très important, façon pour la monarchie alaouite d'imposer aux indépendantistes sahraouis et au reste du monde le caractère inéluctable de la marocanité du Sahara, et ceci au déni des différentes résolutions de l'ONU. Le tiers oriental est sous le contrôle des indépendantistes sahraouis et de la République Arabe Sahraouie Démocratique (RASD), fondée en 1976 et installée dans des camps de fortune à Tindouf, en territoire algérien [1]. Depuis lors, un référendum d'autodétermination du peuple sahraoui doit avoir lieu sous l'égide des Nations Unies, avec pour difficulté majeure l'identification des populations autorisées à participer à ce scrutin : les Sahraouis sont une société bédouine, mobile, dispersée entre le Sahara occidental, le Nord mauritanien, le Sud marocain et le Sud-Ouest algérien, ainsi qu'en Occident (Espagne et France notamment) ; ils sont par ailleurs désormais mêlés à une population déplacée du Maroc à

[1] Sur le peuple sahraoui et sa construction dans la révolution, on pourra utilement se reporter aux textes de l'anthropologue Sophie Caratini : *La République des sables. Anthropologie d'une Révolution*. Paris : L'Harmattan, 2003, 267 p.

grands renforts de facilités matérielles et financières octroyées par le Makhzen [2].

Au cours des dernières décennies, le Makhzen n'a eu de cesse d'investir dans le territoire qu'il a annexé par la force et d'inciter la population sahraouie à adhérer à l'idée de la marocanité du Sahara occidental, et plus récemment, au plan d'autonomie élargie proposé par Mohamed VI en 2007. Cette incitation passe notamment par un accès privilégié à l'emploi pour les jeunes cadres sahraouis, dans l'administration ou les entreprises nationales (comme dans les mines de phosphate de Bou Kraa), par une politique de subventionnement des denrées de première nécessité ou du carburant, mais aussi par un effort appuyé de promotion de la culture sahraouie et de ses éléments considérés comme emblématiques, dont la poésie et la musique. Cette politique de séduction, qui n'empêche pas la répression des populations sahraouies ni leur instrumentalisation au service d'un projet de mise en valeur du territoire et de ses ressources, est également tournée vers les Sahraouis installés dans les camps de réfugiés de Tindouf, qui vivent une situation de souffrance et d'exil depuis maintenant près de quarante ans, et en particulier vers les cadres du Front Polisario que l'on essaie de détourner de la cause indépendantiste.

Nous faisons plus précisément référence ici à la politique de « retour » (*ʿawda*) mise en place dès le règne de Hassan II, qui consiste à attirer les indépendantistes sahraouis du Front Polisario dans le camp marocain, essentiellement par l'octroi à ces *ʿâ'idîn* – terme que l'on pourrait traduire littéralement en français par « retournants » [3], mais auquel on préfère généralement celui de « ralliés » – de compensations matérielles diverses (logements, postes dans l'administration, indemnités mensuelles), selon le statut de la personne concernée. Si cette stratégie marocaine, destinée à affaiblir démographiquement le camp du Polisario et à continuer de brouiller la configuration sociologique du Sahara occidental, a pu produire quelques résultats (fortement médiatisés par les organes d'information marocains), elle est vite devenue, semble-t-il, une opportunité économique à saisir sur le moment, notamment pour de nombreux migrants mauritaniens en mal de ressources et réussissant à se faire passer pour des Sahraouis des camps.

---

[2] Ce terme désigne, au Maroc, l'État et ses institutions régaliennes.

[3] Ce participe présent est formé sur la racine arabe *ʿWD*, qui exprime l'idée de retour (*ʿawda*), et qui repose ici sur un discours religieux offrant la miséricorde et le dédommagement du Commandeur des croyants à ceux qui se seraient momentanément écartés du droit chemin en contestant son pouvoir de droit divin.

Ces migrations de « retour » sont également devenues pour les Sahraouis une façon de venir affaiblir la politique marocaine d'occupation, en profitant de ses largesses, et donc une forme de résistance intérieure, par ailleurs permise par de nouvelles facilités de circulation entre les camps de Tindouf, le Nord mauritanien et la zone occupée par le Maroc [4]. Il faut souligner que cette politique d'attraction de populations ouest-sahariennes par le Maroc n'est pas nouvelle puisqu'elle était par exemple pratiquée dans les années 1950 et 1960 qui ont précédé et suivi l'accession de la Mauritanie à l'indépendance, lorsque le sultan alaouite avait pour ambition d'étendre son territoire jusqu'au fleuve Sénégal : le ralliement de personnalités politiques mauritaniennes aux thèses d'un grand Maroc avait alors fait grand bruit.

C'est dans ce contexte rapidement brossé que nous avons pu recueillir [5], en juillet 2011, lors de notre premier séjour au Sahara occidental, dans la partie occupée par le Maroc, un long poème en provenance des camps de réfugiés de Tindouf ; ce poème était adressé à un haut responsable du Front Polisario, rallié quelques semaines plus tôt à Mohamed VI. Découvrant la puissance de ce texte et les réactions, tantôt enthousiastes, tantôt effarées, qu'il pouvait déclencher chez nos amis sahraouis, nous avons alors entrepris de comprendre comment l'art, et la littérature orale en particulier, s'étaient emparés de cette question sensible, et avec quelles retombées sur la mobilité spatiale et politique des habitants de cette région. L'année suivante (février 2012), cette enquête nous a conduit dans le Nord mauritanien, où nous pûmes évaluer l'accueil qui était réservé à ce poème et où nous eûmes la chance de recueillir une riposte prenant la défense du personnage copieusement outragé. Ces poèmes, qui s'étaient diffusés comme une traînée de poudre dans la région, ont ensuite servi de base de discussion lors de notre enquête ethnographique de terrain. Nous proposerons donc, dans un premier temps, une analyse croisée de ces deux poèmes, analyse qui permettra ensuite, dans un second temps, de dégager quelques enseignements à propos du sens de ces migrations singulières au Sahara occidental.

---

[4] WILSON (Alice), « Cycles of crisis, migration and the formation of new political identities in Western Sahara », dans *Working papers du CEPED*. Paris : Centre Population et développement, 2012, n°25, 20 p. En ligne : http://www.ceped.org/IMG/pdf/Ceped_wp25.pdf

[5] Avec l'aide d'un collègue et ami sahraoui, dont nous préférons ici préserver l'anonymat, compte tenu du niveau de répression des libertés d'opinion dans la partie du Sahara occidental sous contrôle marocain.

Place du *šemt* dans la poésie arabe ouest-saharienne

Il faut rappeler en premier lieu que la poésie est un art majeur dans la société maure de langue *ḥassâniyya* [6], implantée en Mauritanie, au Mali et au Sahara occidental. Majeur, d'abord, de par la place prestigieuse qui lui est faite et qui est également réservée aux poètes, comme on peut encore aujourd'hui le constater dans les programmes des chaînes de télévision mauritaniennes et sahraouie. Majeur également parce qu'elle est pratiquée et appréciée à tous les niveaux de la société [7], y compris par les personnes qui n'ont pas été scolarisées. Majeur enfin parce qu'elle occupe une place de choix dans l'expression des sentiments et permet à la société de dire ce que l'on ne pourrait formuler autrement, ainsi que Lila Abu Lughod l'a très bien mis au jour dans son ouvrage consacré à l'expression des sentiments chez les Awlâd 'Ali d'Égypte [8]. Cette poésie dialectale est en effet réservée aux thèmes de l'amour courtois, de l'attachement à la terre, de la guerre et du combat politique, de la louange ou de la critique, de la dévotion religieuse et de la mort. C'est une poésie quasi exclusivement masculine [9]. Elle s'inscrit dans les principaux registres de la poésie bédouine arabe et offre la possibilité d'exprimer ses sentiments dans le cadre d'un système de valeurs collectivement partagé.

Les deux poèmes dont il sera question ici relèvent du registre satirique, appelé *šemt*, qui est le pendant du poème élégiaque et qui peut aller de la petite moquerie sans grandes conséquences à la diatribe insultante, dont les effets sont durables sur la personne ciblée et sur son groupe, en passant par le dénigrement et la médisance.

---

[6] Note sur la transcription du dialecte arabe mauritanien, le *ḥassâniyya* : *ṯ*, th anglais de « think »; *ḥ*, h aspiré ; *ẖ*, vélaire sonore, jota espagnole ; *ð*, th anglais de « the » ; *ḏj*, dentale sonore palatalisée ; *š*, ch français ; *ṣ*, s emphatique ; *ḍ*, d emphatique ; *ṭ*, t emphatique ; *ẓ*, z emphatique ; *ðˆ*, *ðˆ* emphatique ; *ᶜ*, spirante sonore émise par le larynx comprimé ; *ġ*, r grasseyé ; les voyelles longues sont indiquées par un accent circonflexe : â, û, î.

[7] SCHINZ (Olivier), *Dans le feu de la parole. Jouer avec les mots en Mauritanie*. Thèse de doctorat, Faculté des lettres et sciences humaines, Université de Neuchâtel, 2009, 241 p.

[8] ABU-LUGHOD (Lila), *Sentiments voilés*. Paris : Les Empêcheurs de penser en rond, 2008, 410 p.

[9] Traditionnellement, un seul genre poétique est concédé aux femmes, le *təbraᶜ*, « poésie du sentiment ». Voir : TAINE-CHEIKH (Catherine), « Pouvoir de la poésie et poésie du pouvoir. Le cas de la société maure », *Matériaux arabes et sudarabiques*, 1994, (N.S.), n°6, p. 281-310 ; p. 304. Quant à la forme, elle se réduit à deux hémistiches de même rime et de longueurs inégales. Ce genre est largement dédié à l'homme aimé. Mais, en contexte sahraoui, les femmes ont investi les formes de la poésie dialectale normalement réservées aux hommes.

Traditionnellement, le *šemt* est réservé aux individus dont les actes ou les dires portent atteinte aux valeurs les plus importantes pour la société : l'hospitalité, la générosité, l'honneur et la bravoure [10]. Ce registre, plus que les autres, a donc le rôle important de veiller au respect de ces valeurs collectives et de leur bonne transmission, car elles demeurent essentielles à la survie du groupe en milieu saharien : sans la règle d'hospitalité, point de vie possible pour les éleveurs nomades dans ces vastes espaces désertiques.

Secondairement, ce type de poème pouvait aussi prendre pour cible l'ennemi, à une époque où les groupes bédouins de la région étaient régulièrement en guerre. Mais aujourd'hui, alors que presque toute la société maure est sédentarisée dans des grandes villes et que les guerres intertribales n'ont plus de raison d'être, ces valeurs ont tendance à se diluer alors que de nouvelles apparaissent, qui sont davantage liées à la réussite individuelle et à la débrouillardise. En Mauritanie par exemple, le *šemt* est désormais souvent considéré comme un vil moyen de chantage pour obtenir de l'argent de la part de personnes influentes, qui craignent pour leur réputation. Au Sahara occidental, en revanche, le *šemt* apparaît comme un genre particulièrement investi par les poètes sahraouis dans la résistance au colonisateur marocain, ce qui lui donne une importance et une crédibilité qu'il aurait en quelque sorte perdues en Mauritanie, y compris dans le débat politique. Le recours à ce registre poétique n'est d'ailleurs pas nouveau dans la résistance saharienne (mauritanienne d'abord, puis sahraouie) aux appétits territoriaux marocains : ainsi, au moment de l'accession de la Mauritanie à l'indépendance (1960), la radio marocaine et la jeune radio mauritanienne se livrèrent à une véritable « guerre des ondes » [11], l'une tentant de discréditer le tout jeune gouvernement de Moktar Ould Daddah, présenté à l'époque comme le suppôt du colonisateur français, l'autre raillant, à travers la voix de Mohamed Lemine Ould Agath, la famille royale marocaine et la monarchie alaouite, au point que le ministre marocain de l'information demanda, lors du sommet de l'OUA de juillet 1964, la

[10] Valeurs qui diffèrent néanmoins selon le groupe auquel on appartient. Si les quatre valeurs citées sont particulièrement importantes dans les « tribus » guerrières de la région, les « tribus » religieuses mettent davantage en avant la piété, la connaissance et la tempérance.

[11] Cette « guerre des ondes » est évoquée par Moktar Ould Daddah dans ses mémoires, ainsi que les nombreux efforts de déstabilisation déployés, sur la scène internationale mais aussi à l'intérieur du territoire mauritanien, par la monarchie marocaine pour discréditer la jeune nation mauritanienne et son président. – OULD DADDAH (Moktar), *La Mauritanie contre vents et marées*. Paris : Karthala, 2003, 659 p. ; p. 275.

fin des hostilités. Aujourd'hui, au Sahara occidental, cette « guerre des ondes » s'est transformée en guerre de l'Internet, via notamment des sites de partage de vidéos comme *You Tube*.

De même que le *šemt* peut présenter différents degrés de virulence, il peut prendre différentes formes, comme nous l'a expliqué un poète mauritanien renommé, que nous avons récemment interrogé à Nouakchott et à qui nous avions fait écouter le premier poème qui sera présenté plus loin :

> […] c'est la forme classique du *šemt* qui élève la personne ciblée, qui montre comment elle aurait pu être, comment elle a été et comment elle a chuté. C'est une forme classique qui est très méchante d'ailleurs. C'est plus violent que d'adresser un poème de *šemt* à quelqu'un sans qualité, et qui n'a pas le choix d'ailleurs. Le célèbre poète arabe Mutanabbi a dit quelque chose comme « il n'y a pas de pire bassesse que celle de ceux qui pourraient s'en préserver ». C'est une technique habituelle du *šemt* que de commencer par donner les qualités de la personne ciblée. Le but du *šemt* c'est d'avilir la personne ciblée. Et il y a plusieurs façons de le faire. Il y a cette façon-là, qui cible quelqu'un qui a consciemment choisi le camp de la bassesse.
>
> Il y a d'autres poèmes qui s'adressent à des personnes dont les actes vils sont présentés comme naturels, car la personne était en quelque sorte prédestinée à cela. On peut encore critiquer une personne en faisant les louanges d'une autre : on dit à cette personne qu'elle n'est pas tombée dans telle ou telle bassesse et ces bassesses, tout le monde sait qu'elles sont attribuées à telle autre personne… C'est une forme de *šemt* indirect. Autre forme, qui n'est pas tout à fait du *šemt* : dans le *theydîn* (poème épique), pour mettre en évidence la grandeur d'un personnage, on doit faire une comparaison sourde entre lui et ses semblables. […] On dit : « *šekr jwâd, ʿayb oẖra* », autrement dit la louange du généreux est la critique de l'autre… ce qui veut dire que toutes les personnes qui n'ont pas les qualités de la personne dont je fais la louange sont en quelque sorte visées [12].

On l'aura saisi, ces compositions ne laissent indemnes ni la personne ciblée ni le groupe auquel elle appartient, et plus celle-ci est haut placée dans l'échelle sociale, plus l'attaque a de portée et plus elle se diffuse rapidement. Dans cette société, on n'atteint pas à la respectabilité d'une personne sans avoir préalablement réfléchi aux effets de son poème ni aux répliques auxquelles on s'expose. « Le

[12] Entretien réalisé à Nouakchott, le 22 avril 2013.

šemt c'est très grave ! », nous a-t-on affirmé à plusieurs reprises. Un poème peut effectivement détruire la réputation d'une famille pendant plusieurs générations, et celle de sa « tribu » [13]. La défense consistera tantôt à ne pas répondre pour ne pas donner davantage de poids au poème, en espérant que celui-ci sombre rapidement dans l'oubli ; tantôt à riposter par un poème plus éclatant et réhabilitant l'outragé ; tantôt enfin à convaincre l'auteur de la diatribe de composer un poème prenant le contre-pied de celle-ci et lavant ainsi le destinataire et/ou son groupe de ses critiques. Toute la difficulté, dans l'attaque comme dans la défense, étant de désarmer l'adversaire en trouvant son « point faible » (*maqṣad*).

Voyons à présent quelle dimension et quelle résonance particulières prennent ces poèmes lorsqu'ils sont mobilisés dans le contexte d'une population nomade luttant contre la colonisation de son territoire, comme c'est le cas aujourd'hui au Sahara occidental.

Joute poétique brûlante pour ralliement de poids

En 2009, un poète sahraoui des camps de réfugiés de Tindouf – et pas n'importe lequel puisqu'il s'agit de l'animateur d'une fameuse émission de la Télévision de la RASD, Bechir Ould ʿEly – déclame sa dernière composition lors d'une « rencontre » organisée en territoire sous contrôle du Front Polisario avec les « communautés Sud » [14]. Si la cible de sa diatribe n'est jamais mentionnée dans le poème, l'identité de celle-ci ne fait de mystère pour personne, puisque la rencontre a lieu quelques semaines seulement après le ralliement fort médiatisé de Ahmedou Ould Soueilem à Mohamed VI (29 juillet 2009). Ce haut responsable du Front Polisario s'était engagé dès les premières heures dans la lutte anticoloniale et il a été longtemps ambassadeur de la RASD ; mais il est aussi connu comme une voix discordante et indépendante au sein de la direction du Front, dont il n'hésita pas à critiquer les dérives autoritaires de la fin des années 1980 (dérives qui provoquèrent à l'époque quelques départs de cadres du Front vers le Maroc). C'est un opposant affiché du président de la RASD.

[13] Ce terme aux accents évolutionnistes est la traduction, encore couramment admise en anthropologie, du terme arabe *qabîla*, désignant un groupe de personnes qui se réclament d'un ancêtre commun, dont ils portent généralement le nom, et qui sont liées par des relations de parenté, de solidarité ou de sujétion.

[14] Ces rencontres sont régulièrement organisées avec les populations sahraouies qui vivent en Algérie (« communautés Nord ») et en Mauritanie (« communautés Sud »).

Ce poème est connu dans la région sous le titre de *ḫlaᶜanna* / « dommage ». Nous l'avons entendu pour la première fois en juillet 2011, soit deux ans après sa première déclamation officielle, *via* le téléphone portable d'un ami sahraoui de Laayoune. Nos amis écoutaient en boucle ce genre de poèmes politiques, qu'ils commentaient à loisir. Après avoir demandé de quoi il s'agissait, nous avons suggéré de faire une traduction de ce poème. On nous a rapidement invité à en visionner la vidéo, que l'on pouvait à l'époque télécharger sur *You Tube*. Deux versions circulaient alors : une première, encore accessible aujourd'hui [15], présente le poète debout, en boubou blanc traditionnel et chèche noir autour du cou, déclamant sa composition sur un rythme très saccadé, son papier à la main, avec en toile de fond une image d'un campement sahraoui traversé par des dromadaires ; la seconde, aujourd'hui indisponible, consistait en un montage d'images représentant Ahmedou Ould Soueilem en entretien avec le roi Mohamed VI, avec la déclamation du poète en fond sonore.

Le poème se compose de huit strophes d'inégale longueur mais de même mètre, le *bteyt ət-tâmm*, mètre qui propose des hémistiches de huit pieds ou unités syllabiques, sans aucune syllabe longue à l'exception de la dernière qui peut être longue ou brève [16]. Il s'agit du mètre le plus utilisé en poésie *ḥassâniyya* ; c'est aussi le mètre de la nostalgie et de la tristesse [17]. La première de ces huit strophes est en fait ce que l'on appelle un *gâv*, forme la plus répandue de la poésie dialectale maure [18], poème généralement composé de deux vers (mais ici de trois) constitués chacun de deux hémistiches. Les rimes sont croisées : le premier hémistiche rime avec le troisième et le cinquième, le deuxième avec le quatrième et le sixième (ab/ab/ab). Les sept autres strophes sont ce que l'on appelle des *ṭlaᶜ* (pl. de *ṭalᶜa*), poèmes plus longs, le plus souvent structurés ainsi : aa/ab/ab/ab/ab/… Chaque strophe débute et s'achève par un mot (le *maṭlaᶜ*) qui va ensuite rythmer l'ensemble du poème, lui procurer son identité et faciliter sa diffusion, comme c'est le cas dans le *gâv*

[15] URL : http://www.youtube.com/watch?v=hieq0VLLQ4A ; page consultée le 2 juillet 2013.

[16] TAINE-CHEIKH (Catherine), « Le pilier et la corde : recherches sur la poésie maure », *Bull. of SOAS*, (London), 1985, XLVIII, n°3, p. 516-535 ; p. 523.

[17] TAINE-CHEIKH (C.), « Le pilier et la corde… », *art. cit.*, p. 533.

[18] La poésie dialectale maure, appelée *le-ġne*, reste plus populaire et accessible, sans être, pour autant, moins prestigieuse que la poésie composée en arabe classique, appelée *šiᶜr*. Voir : MISKÉ (Ahmed-Bâba), *Al Wasît – Tableau de la Mauritanie au début du XXe siècle*. Paris : Klincksieck, 1970, 128 p.

d'ouverture qui donne le ton et donne une première idée du contenu du poème offensif :

ḫlaᶜanna *yâ ḥad kbîr*	**Dommage**, toi le dignitaire
kənt wəl le-ḫyam le-kbarât	Toi le fils de grande tente
tətrajjâk f-ḥarb ət-taḥrîr	Ils attendaient beaucoup de toi dans la
ət-tərkə laᶜlîk u sammât	Guerre de libération Ceux des enfants auxquels on avait donné ton nom
uliyâtak u tbîᶜ el-ḫeyr	Et les femmes. Dommage que tu vendes
bi l-buḫs ᶜanâyət l-uliyât	à bas prix ta protection sur ces femmes
ḫlaᶜanna	**Dommage**

Bechir Ould ᶜEly insiste d'emblée sur la perte que représente le départ d'une personne de grande qualité, en qui la population plaçait de nombreux espoirs et qui salit cette confiance en acceptant l'offre royale, ainsi que sur l'immense regret que cette défection suscite.

Cette question de la perte et du traumatisme qu'elle provoque dans les camps est reprise dans la riposte d'un poète mauritanien de Nouadhibou, recueillie directement auprès de son auteur, lors d'un séjour de terrain en février 2012 dans cette ville située à deux pas de la frontière du Sahara occidental. Celui dont nous préférons préserver l'anonymat ici nous confia avoir été choqué par cette diatribe qui insultait une personne dont il se sentait encore proche. Le poète avait en effet séjourné quelques années dans les camps et joué un rôle important à la direction de la culture de la RASD à la fin des années 1980. Rentré à Nouadhibou et devenu un poète important de cette ville, par ailleurs membre d'une tribu alliée de celle d'Ahmedou Ould Soueilem, l'auteur s'était senti obligé de répondre à une composition aussi insultante pour son ami. Il a alors composé ce long poème dont il ne lui restait plus, en février 2012, qu'un enregistrement audio numérique, dont il accepta de nous transmettre une copie.

Il s'agit d'une réplique en onze strophes [19], composées sur le même mètre que le poème auquel elle répond. Elle commence, elle aussi, par un *gâv* introductif de trois vers, annonçant la stratégie de défense qui sera utilisée par le poète dans les strophes suivantes ; mais elle utilise une technique différente de celle du poème de départ : faire l'éloge des qualités de la personne en acceptant, par le

[19] La transcription arabe de ce poème a été réalisée par Ahmed Mouloud Ould Eida en 2012, et la traduction faite en collaboration avec Moustapha Taleb, en 2013. Je tiens ici à les remercier très amicalement.

recours en guise de *maṭlaᶜ* au terme *ḥag* (littéralement : « c'est vrai », « certes », « en effet »), les regrets émis par Bechir Ould ᶜEly, et en déplorant à son tour le fait que Ould Soueilem ne soit pas tombé dans telle et telle dérives, qui sont celles des dignitaires du Front Polisario et qui seraient à l'origine du départ du dissident.

ḥag *en emnâdem lû mešhûd*	**Certes**, une personne reconnue
ebðe min ṣivât u meyzât	pour toutes ses qualités et distinctions
mešyûf ən-nâs igədd iᶜûd	Son départ peut se révéler
ʇaqîl u yaᶜgar lə-ḫlegât	dangereux et traumatisant
iwaddî yâsər min rudûd	Et peut entraîner beaucoup de trouble
fiᶜl ən-nâs elli mowrâh bgât.	chez ceux qui sont restés derrière lui.
ḥag	**Certes.**

Dans la quatrième strophe, Bechir Ould ᶜEly vantait le noble comportement du personnage en mettant en exergue ses valeurs d'honneur, de générosité et de bravoure, qualités les plus éminentes qui sont attendues d'un homme de grande famille dans cette société bédouine, ainsi que sa grande indépendance d'esprit, frisant la réticence à toute autorité imposée, sauf celle de Dieu, pour mieux dénoncer ensuite son asservissement volontaire et soudain au sultan marocain.

ḫlaᶜanna *yâ ḥad gboyl*	**Dommage** toi qui avais une parole
mûla ᶜahd u mûl staʧîl	d'honneur et un comportement chevaleresque
kənt wa mâreg mən šaᶜb aṣîl	Toi le fils d'un peuple originel
karîm əs-səlsəl min lebbât	Toi à la noble généalogie
mâ yarḍa bi r-reggah wə rjîl	Tu ne tolérais pas la petitesse et tu
wə mənnu fât ᶜdûh es-sagrât	étais courageux
	De toi tes ennemis avaient déjà eu une idée
wa bi samᶜak wa b-navᶜak wa ʇwîl	De ta réputation et de ta générosité
kənt wa marjî mənnak šiyyât	tu étais grand
	On attendait de toi des choses
wa ḫlâgak tərtâg mən mgîl	On cherche à satisfaire depuis toujours
f-əhlak w awᶜar mən lə-ḫlâgât	Chez ton peuple les plus chers de tous tes souhaits
wa l-bil tənger fîha wə l-ḫeyl	Et tu préfères le cheval aux chameaux
wə l-ᶜayn wə təngər fi l-watât	Et tu préfères les voitures aux autres objets
u lâ tarkaᶜ mâhu li-l-jalîl	Et tu ne te prosternes que devant Dieu
bi-s-sayf lâ ḥaddak rakᶜât	Et encore tu ne dépasses pas quelques génuflexions
əl-farḍ u təḫtar ᶜan l-ûkîl	dans l'obligation. Et tu préfères à
məlyət w-uðnəyk əš-šebᶜanât	la nourriture
	Remplir tes oreilles déjà pleines (de louanges de la Révolution)
təmši ᶜan ðə u tᶜûd ðlîl	Tu quittes tout cela et deviens lâche

tarkaᶜ beyn eydiyyât əs-sât	Tu te prosternes devant les mains du sixième (Mohamed VI)
ḫlaᶜanna	**Dommage**

Le poète de Nouadhibou répond que ce sont justement cette prestigieuse généalogie et la légitimité historique et incontestée que possède sa famille sur ce territoire, légitimité notamment acquise par l'insoumission acharnée de son père aux autorités coloniales, qui lui permettent aujourd'hui, en toute indépendance, de choisir ce qu'il considère comme la meilleure issue à ce conflit pour son peuple.

ḫag *ennu mabḽûg aṣel igedd*	**Certes,** il peut être orgueilleux
ôîk emḫallîha jedd el-jedd	de par ses origines
mâ gaṭṭ əl-maḫlûg twəddəd	Il n'a cherché les faveurs de quiconque
wa akṯar min ᶜumrû ôâk əl-vât	et alors qu'il est déjà âgé
mâ yesjid baᶜd u lâ yaᶜbed	Il ne se prosterne que devant l'Unique
kûn əl-wâḫad fa ô-ôât	et n'adore que Lui
U mât bûh abḽag minnu w aṣanded	Son père (avant lui) a été orgueilleux et fort
təträᶜid geddâmu quwwât	et tremblèrent devant lui les forces
l-istiᶜmâr u lâ gaṭṭ enᶜad	coloniales et il n'a jamais compté
min ḫad ənsâǧ er-raǧabât	parmi ceux qui cherchaient à satisfaire
əl-mustaᶜmir, sebᶜu mugelled	le colonisateur, un lion déchaîné
f-ahl eṣ-ṣaḥrâ' mâ vât ənsât	chez les gens du Sahara qui n'ont pas oublié
târîḫu wa l-yûm ijedded	son histoire que renouvelle aujourd'hui
wullû târîḫu bi l-waṭiyât. ***ḫag***	son fils en marchant sur ses pas. **Certes**

Dans l'avant-dernière strophe de son attaque, Bechir Ould ᶜEly dévoilait le sens que prend ce départ pour les Sahraouis qui luttent pour leur liberté et leur indépendance : une trahison. Trahison d'une terre qui reste à libérer, trahison d'un peuple qui s'est sacrifié, en donnant sa vie ou en supportant la torture et la prison, trahison qui restera connue des futures générations de Sahraouis, trahison injustifiable.

ḫlaᶜanna *yâ ḫad tḫûn*	**Dommage** toi qui trahis
trâbak mâ gelnâhâ hûn	ta terre, nous ne nous y attendions pas
ḫənt əl-wâd əz-zeyn wə ləᶜyûn	Tu as trahi le bel oued et les sources / Laâyoune
wa ṭ-ṭalḥ wa le-kde u tamât	le ṭalḥ (acacia) les montagnes et le tamât (acacia)
wa ḫənt əl-mustašhad u l-məsjûn	Tu as trahi le martyr et le prisonnier
wa š-šaᶜb aḥyâ'an wa amwât	et le peuple vivant et mort
wa tḫûn ər-raḍîᶜ fa ᶜabbûh	Et tu trahis le nourrisson dans le giron
ummu wa tḫûn elli mâ vât	de sa mère et tu trahis ceux qui ne sont

	pas encore
ḫleg w-elli dûnu qurûn	nés et ceux des siècles futurs
w-elli miyyet lu sanawât	Et celui qui est mort depuis des années
mânak majnûn wa lâ məgrôn	Tu n'es pourtant pas fou
təzrəg râsak fi l-meĉellât	Tu te jettes dans les bassesses
b-ism innak maṭ^{c}ôn wa mamhôn	Au prétexte que tu es fâché et triste
mən ḥad t^{c}addel təbrîrât	A cause de quelqu'un tu te justifies
təkĉəb lu kunt elli maṭ^{c}ûn	Tu mens et si tu étais vraiment fâché
i^{c}ûdu ta^{c}nôk lə-ġuzzât	tu le serais à cause des envahisseurs
ḫla^{c}anna	**Dommage**

Après avoir rappelé que Ould Soueilem est le premier « rallié » à faire l'objet d'un poème de *šemt*, preuve selon le poète de Nouadhibou des qualités et de la popularité de l'homme dans les camps (huitième strophe), après avoir tenté de justifier le choix de la « solution marocaine » d'Ould Soueilem dans le souci de permettre à son peuple d'accéder à une vie décente et de mettre fin à l'exil (dixième strophe), son défenseur, faisant se rejoindre les *maṭla^{c}* des deux poèmes, « *ḥag* » et « *ḫla^{c}anna* », en conclut que Ould Soueilem est critiqué précisément parce que ses qualités et sa popularité dérangent les dignitaires du Front Polisario, dont les graves dérives sont connues mais que les Sahraouis n'osent évoquer publiquement. Ainsi, en énonçant les différents travers dans lesquels Ould Soueilem n'est pas tombé, ce sont ceux des dignitaires du Front Polisario qu'il dépeint et pourfend à son tour.

ḥag ḫla^{c}anna *mâ sawwaq*	**Certes, il est dommage** qu'il n'ait pas
ḍamîru wa abga met^{c}allaq	marchandé sa conscience, restant attaché
bi l-qanâ^{c}ât əl-mənṭalaq	aux convictions qui étaient
bîha yâməs fi s-seb^{c}înât	les siennes dans les années 1970
*wa **ḥag ḫla^{c}anna** temm arvaq*	**Certes, il est dommage** qu'il soit resté plus
w arḥam min labbât wa lemmât	attentif et plus affectueux (avec les gens) que leurs pères et mères
bi n-nâs wa lâ yesket ^{c}an ḥaq	Il ne se complaît jamais dans l'injustice
u lâ yarḍa hank əl-ḥurumât	ni dans l'atteinte à la dignité
ḥag ḫla^{c}anna *mâ yarmaq*	**Certes, il est dommage** qu'il n'ait goûté
min mâl eytâm w armalât	aux biens des orphelins et des veuves
tənhət fih ən-nâs wa taḫlaq	Avec lesquels les "gens" [cadres du Polisario]
f-el-ḫârej bîh ət-tarawât	font fortune à l'étranger
ḥag ḫla^{c}anna *mâ mazzaq*	**Certes, il est dommage** qu'il n'ait pas fait
bi t-ta^{c}ôîb ajsâm əl-mi'ât	subir de supplices à des centaines de personnes par la torture
b-asâlîb waḥšiya raq	Par des méthodes barbares
^{c}anha qalb stâlîn bgât	dont même Staline aurait eu pitié

ḥag ḫlaᶜanna *waḥda maq-*	**Certes**, il n'est resté qu'un seul
ṣûra ᶜandî fə-tlet kalmât	**« dommage »** que je résume ici en trois mots
haôâ yənšâfᶜalîh ! el-ḥaq	(C'est tout) cela qu'on lui reproche ! La vérité
lâ yuqâl wa law marra	doit être dite au moins une fois.
wa s-salâm ᶜaleykum	Que la paix et la miséricorde de Dieu soient
wa raḥme-t ullah	sur vous

Dans cette dernière strophe, le poète mauritanien tente de ridiculiser l'auteur de *ḫlaᶜanna*, auquel il semble reprocher de ne pas aborder les vrais problèmes que connaissent, selon lui, les populations des camps. La lâcheté que reproche Bechir Ould ᶜEly au rallié lui est ainsi imputée personnellement. Pour l'auteur de la riposte, la diatribe est une grave erreur politique, puisqu'elle avait été présentée dans la région traditionnellement contrôlée par les ressortissants de la tribu d'Ould Soueilem et risquait de déclencher une réaction négative de la part de ces derniers à l'égard du Front Polisario. Effectivement, le poème de Bechir Ould ᶜEly fut considéré comme un brûlot à Nouadhibou (Mauritanie) et à Dakhla (Sahara occidental), et le ralliement d'Ould Soueilem comme un sujet tabou. Son défenseur nous a expliqué que plusieurs personnes, se sentant salies par la diatribe alors même qu'elles pouvaient être en désaccord avec le choix politique d'Ould Soueilem, avaient fait pression sur lui pour qu'il compose une riposte et la fasse circuler. Cette joute s'est ainsi rapidement inscrite dans les compétitions historiques entre groupes revendiquant une légitimité sur le Sahara occidental, *via* leurs poètes officiels et *via* les solidarités et les alliances tribales.

Les personnes auxquelles nous avons fait écouter ces deux poèmes étaient généralement assez unanimes pour dire que l'attaque n'était pas des plus achevées sur le plan littéraire, mais que son éclat résidait indéniablement dans la force de son propos, qui remplissait pleinement son objectif offensif et offensant. Inversement, le poème de riposte était jugé bien construit et assez abouti littérairement, mais moins inspiré quant au contenu, se contentant notamment de reprendre les propos de Bechir sans vraiment réussir à réhabiliter Ould Soueilem ni à convaincre dans ses critiques du Front Polisario. Cette différence de puissance littéraire entre les deux poèmes était accentuée par le recours abondant à l'arabe classique de la part du poète mauritanien, tandis que le poète de Tindouf respectait scrupuleusement le recours au *ḥassâniyya* « le plus pur » et « le plus authentique », ce qui est un critère de qualité important dans la poésie dialectale maure. Enfin, le ton que Bechir donne à son poème, qu'il déclame quasi-frénétiquement en martelant son « *ḫlaᶜanna* », contri-

bue lui aussi à donner une force que n'a pas le poème de riposte, récité sur un ton plus nonchalant et un rythme lent.

Toujours est-il que la virulence de cette joute et la qualité reconnue de ces deux poèmes suffisent à signifier la gravité de cette question et son caractère extrêmement sensible. Sensible politiquement, de par les enjeux de peuplement qu'elle soulève pour les parties en conflit ; sensible également affectivement, puisque les deux poèmes attaquent l'honneur et la respectabilité sociale des personnes ciblées, de leurs familles et de leurs groupes ; sensible enfin pour les poètes qui exposent leur réputation au nom de leurs sentiments personnels, mais aussi au nom du groupe social et/ou politique auquel ils appartiennent. Ici, Bechir Ould ʿEly prend un risque important en diffamant un homme qui était adulé par son peuple et, de ce point de vue, il manœuvre très bien, valorisant d'emblée les qualités de sa cible pour la ridiculiser ensuite. Le poète de Nouadhibou, quant à lui, sait pertinemment qu'en prenant la défense d'Ould Soueilem, il va s'attirer l'opprobre du Front Polisario et des Rgeybât, la tribu d'appartenance de Bechir Ould ʿEly mais aussi du président de la RASD, tribu démographiquement majoritaire dans les camps. Dans cette société, faire injure reste très mal vu et expose toujours l'énonciateur à des représailles [20].

Un genre renouvelé par/pour des mobilités polémiques

Que nous apprennent ces poèmes sur ces migrations politiques sensibles ? Le premier enseignement que l'on peut tirer de cette joute poétique est que la question du ralliement est aujourd'hui considérée avec une grande gravité, au point d'avoir suscité le premier poème du genre, alors que les premiers ralliés sahraouis sont apparus dès les années 1980. C'est vraisemblablement l'aura du personnage auprès de la population des camps qui a poussé le poète officiel du Front Polisario à passer à l'acte, transgressant ainsi les principes de respect et de retenue qui sont habituellement de mise dans cette société. Si ce départ déclenche un tel ressentiment chez le poète et les gens qu'il représente, c'est parce que d'aucuns considèrent cet acte individuel comme contraire aux valeurs partagées par la société. La rapidité de circulation de ces poèmes, pourtant composés à deux extrémités du territoire disputé (l'un sur le sol algérien, non loin de la frontière marocaine, l'autre sur le sol mauritanien), et notamment sur le Net pour « *ḫlaʿanna* », en dit également long sur le cas

[20] TAINE-CHEIKH (C.), « De l'injure en pays maure ou "qui ne loue pas critique" », *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, (Aix-en-Provence), 2004, n°103-104, p. 103-126 ; p. 111.

de conscience collectif que représente actuellement cette question, dans le sens où beaucoup de familles de la région ont parmi elles des cas de ralliés.

De fait, le premier poème vise à faire de cette trajectoire spatiale et politique un exemple de la pire des bassesses, devant immanquablement conduire à sa perte celui ou celle qui la commet. Cet exemple n'est pas tant destiné au citoyen sahraoui lambda qu'aux personnes de statut social et politique comparable à celui d'Ahmedou Ould Soueilem, qui seraient tentées par un tel acte et qu'il s'agit de dissuader. On peut également considérer ce poème comme donnant le point de vue du Front Polisario sur ce type d'attitude, que les instances politiques officielles ne peuvent évoquer publiquement.

Cette joute souligne également le statut particulier que prennent ces migrations dans une société nomade où l'on considère que l'on est normalement libre de circuler à peu près où l'on veut et quand on veut, spatialement comme socialement et politiquement ; il faut d'ailleurs dire que depuis quelques années, la mobilité des personnes entre les camps, les territoires occupés par le Maroc et le Nord mauritanien, est facilitée, les deux parties pensant pouvoir tirer profit de ces circulations. Pour le poète du Front Polisario, le départ d'Ould Soueilem est nécessairement un voyage sans retour possible vers ses compagnons de lutte et ses convictions de jeunesse, une migration politique irréversible et à jamais entachée du soupçon de trahison, un départ qui est aussi synonyme d'un abandon des siens, mais aussi de soi, de son statut, de sa dignité. Tandis que pour son défenseur, il s'agit d'un retour normal, naturel et légitime sur la terre de ses ancêtres.

Cette joute verbale met donc le doigt sur un sujet sensible : la migration de personnalités politiques sahraouies, dont on pense qu'elle peut faire basculer le conflit à l'avantage de l'un ou l'autre camp. Elle illustre bien ce que l'art, et l'art verbal en particulier, peut permettre dans un contexte de conflit et de résistance comme celui du Sahara occidental : user de sa puissance littéraire pour débattre, combattre et abattre son adversaire. Tandis que les attaques des poètes du Front Polisario ont longtemps été et restent majoritairement dirigées contre la monarchie marocaine, épargnant soigneusement les leaders indépendantistes sahraouis, y compris lorsqu'ils trahissaient leur cause, celles-ci peuvent désormais être explicitement dirigées contre ce nouvel ennemi intérieur, contre le frère ou le cousin dont on sait qu'il est définitivement perdu pour la longue marche vers la libération du Sahara occidental. On passe alors à une poésie extrêmement violente, insultante et destructrice,

où l'obligation morale de respect de la personne ciblée est contournée, restituant une actualité et une vigueur nouvelle à ce registre poétique, tombé ailleurs en désuétude.

La force de ces poèmes réside dans leur circulation, largement facilitée par l'usage des téléphones portables et de l'Internet, et dans les réactions qu'ils suscitent, les débats qu'ils déclenchent. Cette liberté de circulation dont cette poésie ouest-saharienne ne peut être privée fait fi des frontières disputées, des murs de sable bardés de mines et de barbelés, et reste pour cette société nomade une façon d'habiter le territoire qu'elle revendique.

■ Sébastien BOULAY [21]

[21] Université Paris Descartes, Sorbonne Paris Cité.